



Innov'Actu

Résultats du concours « À vos couverts » 2025

La Chambre d'agriculture Hauts-de-France porte une mission claire : **accompagner, conseiller et valoriser toutes les agricultures**, dans un rôle **neutre, indépendant, technique et au service du terrain**. Le concours « À vos couverts » illustre pleinement cet engagement. Il met en lumière et **juge le meilleur** du travail des agriculteurs, de leur volonté de progresser et de la qualité de leurs pratiques, quel que soit leur système, leur structure afin de les mettre en avant.

Pour cette édition régionale 2025, 12 partenaires ont répondu présents en participant à la promotion du concours et en offrant les lots récompensant les lauréats.



Légende :

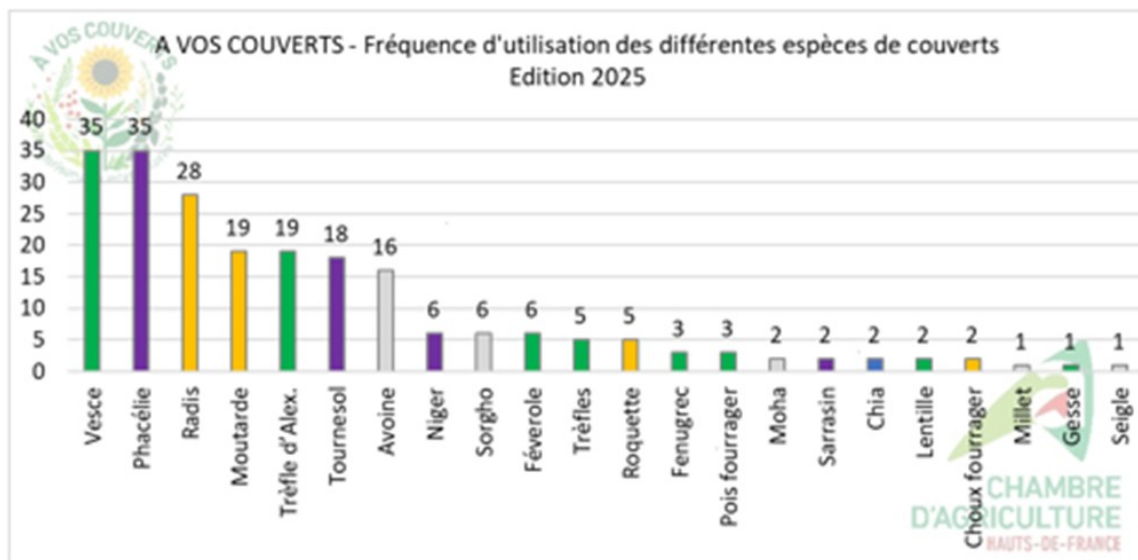
- Participants à la phase 1 du concours
- Participants à la phase 2 du concours
- Gagnant par département

Cette année, **42 agriculteurs** ont participé, répartis entre l'Aisne, la Somme, l'Oise et le Nord-Pas-de-Calais.

Les mélanges observés sont globalement **diversifiés**, avec une moyenne de **5,8 espèces**. Les couverts comprennent en moyenne **58 % de légumineuses**, **11 % de crucifères**, **17 % de graminées** et **15 % d'autres familles**. Les espèces les plus fréquentes sont la **vesce** et la **phacélie**, présentes dans 83 % des parcelles.

Dans 83% des situations, le couvert a été semé après une céréale. Le précédent est un pois ou un haricot dans 7% des cas (3/42), 4,8% du chou fleur (2/42) et du lin et du maïs pour deux couverts sur les 42.

Les cultures suivantes prévues sont elles aussi diversifiées (par ordre décroissant) : betteraves pour 45% des couverts, maïs 16,7%, pomme-de-terre 9,5% puis dans moins de 3 cas sur 42 : lin, blé, choux-fleurs, tournesol, sarrasin, oignon ou avoine



Le concours repose sur une évaluation rigoureuse en deux phases, fondée sur des critères objectivables et une expertise technique indépendante :

Phase 1 – Évaluation sur dossier et photos

La phase 1 du concours est une **évaluation sur la base de la composition du couvert et de la ou des photo(s)**.

Chaque parcelle est évaluée selon 4 critères : (note de 0 à 5 selon une grille de notation)

- Effet potentiel piège à nitrate entrée hiver
- Effet potentiel de restitution d'azote pour la culture suivante
- Effet potentiel de structuration du sol
- Effet couverture du sol et gestion potentielle du salissement

+ Une note globale agronomique (sur 20)

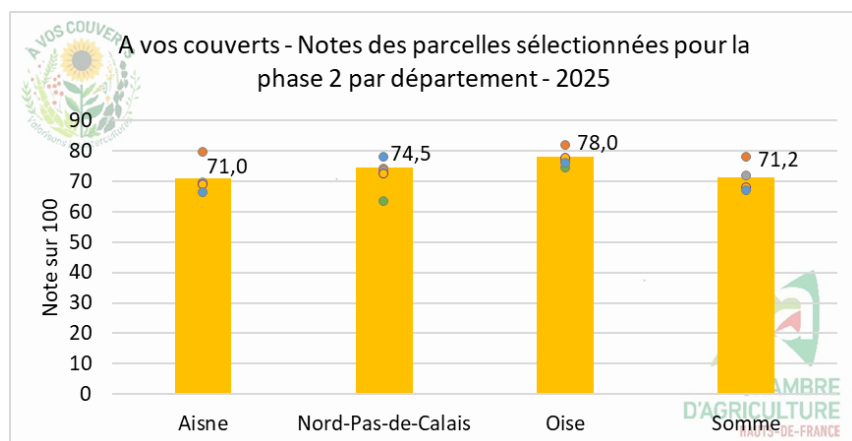
▪ Composition du jury

Le jury est composé d'experts indépendants issus de structures techniques, semenciers et coopératives, ainsi que de conseillers et ingénieurs des Chambres d'agriculture Hauts-de-France, garantissant une évaluation plurielle et objective.



Le **score moyen** des 42 dossiers est de **66/100**. 5 parcelles ont été sélectionnées pour les départements 60 et 59-62 et 4 parcelles pour 02 et 80 pour la phase 2 pour des notes comprises entre 66,4 et 78/100.

Note globale agronomique moyenne (somme sur 20)	Effet piège à nitrate entrée hiver (note de 0 à 5)	Effet restitution d'azote pour la culture suivante (note de 0 à 5)	Effet structuration du sol (note de 0 à 5)	Effet couverture du sol / gestion du salissement (note de 0 à 5)
13,3	3,9	3,2	3,6	3,3



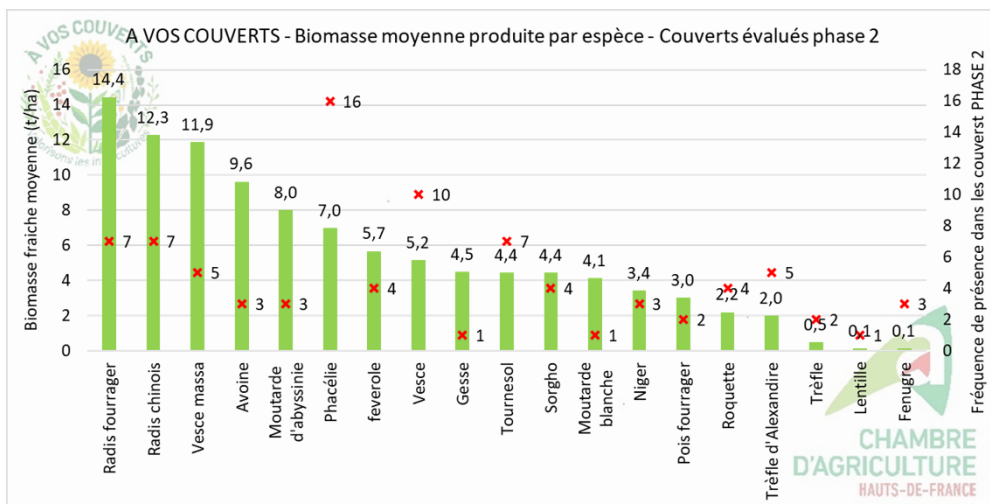
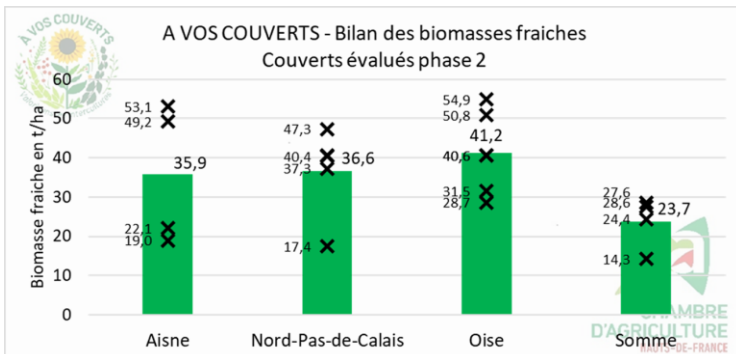
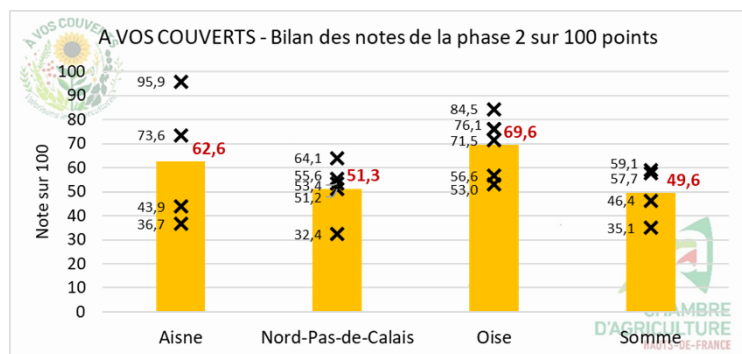
Phase 2 – Visite terrain et pesées de biomasse

Cette seconde phase consiste en la visite des parcelles et la pesée de biomasse.

5 critères seront notés sur une échelle de 0 à 20 :

- Biomasse fraîche pesée par espèce : 2 x 1m²
- la production en matière sèche
- Quantité d'azote piégé – méthode MERCI
- Quantité d'azote potentiellement restituable – méthode MERCI
- Aspect visuel de la parcelle





Cette phase met en évidence des différences entre départements, notamment un contexte climatique moins favorable à la production de biomasse mais pas de relation directe entre le précédent et la biomasse du couvert. Parmi les espèces les plus productives figurent les **radis chinois et fourragers** (12–14 t/ha de biomasse fraîche), la **moutarde d'Abyssinie**, la **vesce velue** et la **phacélie** qui assure une bonne couverture du sol.

Un classement fondé sur la moyenne des deux phases !

La combinaison des notes des deux étapes permet d'obtenir un classement transparent et cohérent, reflétant la performance agronomique globale des couverts et le savoir-faire des agriculteurs.

Un concours au service de la progression des pratiques

À travers « À vos couverts », la Chambre d'agriculture Hauts-de-France confirme son rôle de **tiers de confiance**, apportant un regard technique, neutre et constructif. Le concours constitue un **levier de valorisation**, mais aussi un outil d'acquisition de références régionales grâce à l'analyse fine de dizaines de parcelles. Il contribue ainsi à diffuser les principes de l'**agro-écologie**, de la **conservation des sols** et de la **gestion durable de la fertilité**.



Pour en savoir plus sur les résultats : urlr.me/qz3j6n

RENDEZ-VOUS l'année prochaine pour l'édition 2026 du concours **A VOS COUVERTS** !